



Communiqué

Contact : Sylvie de Toni
e-mail : s.detoni@lectra.com
Tél : +33 (0)1 53 64 42 22 - Fax : +33 (0)1 53 64 43 12

Projet d'Offre Publique de Rachat par la société de 20% (maximum) des actions composant son capital social

Paris, le 22 mars 2007. Le Conseil d'Administration de Lectra, réuni le 16 mars sous la présidence d'André Harari, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera réunie à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle du 30 avril 2007 la proposition de procéder à une réduction du capital de la société par voie d'Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA).

La société aborde la période 2007-2009 avec de nombreux atouts

Au cours des cinq dernières années, grâce à son modèle économique et à ses actions intensives pour réduire son besoin en fond de roulement, aujourd'hui proche de zéro, la société a su générer un cash-flow libre (hors éléments non récurrents) de € 73,5 millions.

Parallèlement, elle a renforcé ses investissements de recherche et de développement, qui ont atteint près de € 80 millions, et réalisé trois acquisitions en 2004. Elle a accéléré en 2006 ses investissements dans différents domaines essentiels pour réaliser un développement à la hauteur de ses nouveaux enjeux.

La société aborde donc la période 2007-2009 avec de nombreux atouts : des équipes significativement renforcées et en ordre de marche ; une offre produits très compétitive et enrichie de nombreux nouveaux produits ; des fondamentaux financiers améliorés au cours des dernières années et particulièrement solides ; des investissements en R&D croissants et un plan ambitieux, garant de l'élargissement de l'offre produits ; enfin, le rebond attendu des investissements technologiques dans ses grands marchés géographiques et sectoriels.

Pour atteindre l'objectif de chiffre d'affaires de € 300 millions qu'elle s'est fixé pour 2009, la société donne toute la priorité à la croissance organique, aucune acquisition n'étant actuellement à l'étude.

Principe et modalités de l'opération envisagée

Conformément aux dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce, le Conseil d'Administration serait autorisé pendant une période de six mois à procéder à une réduction de capital d'un montant nominal maximum de € 10 597 188 réalisée par voie d'achat d'un nombre maximum de 7 064 792 actions (soit 20 % des actions composant le capital) au prix unitaire de € 6,75. Ce prix fait apparaître une prime de 25 % par rapport au cours de clôture du 21 mars, et de 22 %, 20 % et 28 %, respectivement, par rapport aux cours moyens pondérés du dernier mois et des derniers 3 et 12 mois.

Le prix proposé est soumis à l'appréciation de l'Expert Indépendant désigné par la société, AA Fineval représentée par Madame Marie-Ange Farhouat, qui devra se prononcer sur son caractère équitable et dont le rapport définitif figurera dans la note d'information qui sera déposée le 30 mars prochain à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les actions rachetées seront annulées.

Financement

L'OPRA serait financée par endettement bancaire à moyen terme de € 50 millions auprès de la Société Générale et de Natixis, ce qui permettra à Lectra de structurer différemment son bilan en introduisant un effet de levier financier. La société conserverait sa trésorerie disponible (€ 10 millions au 31 décembre 2006), étant précisé qu'elle dispose également de lignes de trésorerie court terme auprès des mêmes banques d'un montant de € 26 millions, qui serait ramené à € 13 millions lors de la mise en place du crédit moyen terme destiné à financer l'OPRA.

Une opportunité pour l'ensemble des actionnaires

Cette opération constituerait une opportunité pour l'ensemble des actionnaires de réaliser tout ou partie de leur investissement, en fonction de leur propre stratégie vis-à-vis de la société, du cours de Bourse actuel et de ses perspectives à court et moyen terme et permettrait aux actionnaires qui continueront d'accompagner la société dans sa nouvelle phase de développement d'obtenir un bénéfice par action plus important.

Intentions de la société – Engagements des principaux actionnaires

La société n'apportera pas ses actions auto-détenues, soit 2,3 % du capital (au 9 février 2007), à l'offre de rachat.

Elle prévoit de poursuivre sa politique de distribution de dividendes en fonction des sommes distribuables à sa disposition après reconstitution des réserves et n'envisage pas d'apporter de modifications substantielles à ses statuts.

André et Daniel Harari, qui détiennent de concert 31,8 % du capital et 32,1 % des droits de vote, confiants dans l'avenir de la société, ont pris l'engagement de ne pas apporter leurs titres à l'OPRA, ce qui permettra aux autres actionnaires minoritaires d'apporter davantage de titres à l'offre. En cas de succès de l'offre, leur participation de concert franchirait le seuil du tiers du capital ou des droits de vote (39,8 % en capital et 40,2 % en droits de vote dans l'hypothèse d'un taux de réussite de l'opération de 100%). A cet égard, ils ont obtenu de l'Autorité des Marchés Financiers une dérogation au dépôt obligatoire d'une offre publique et, dans ce cadre, se sont engagés à ne pas utiliser leurs droits de vote sauf, le cas échéant, pour atteindre le quorum lors du vote de la résolution concernée par l'OPRA, et d'une façon générale à ce que leur vote soit neutre sur l'adoption de cette résolution.

Calendrier

Le Conseil d'Administration se réunira à nouveau le 30 mars pour donner un avis motivé sur l'OPRA, après avoir pris connaissance des éléments d'appréciation du prix d'offre établis par les banques présentatrices, du rapport de l'Expert Indépendant et du projet de note d'information qui sera déposé à l'AMF en vue de sa décision de conformité sur l'opération. L'opération sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril. L'ordre du jour et les projets de résolutions correspondants sont publiés au BALO du 23 mars 2007.

L'opération elle-même devrait être mise en œuvre dans les jours suivants l'Assemblée Générale.

Le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers au 31 décembre 2006 sont disponibles sur www.lectra.com. Les résultats du premier trimestre 2007 seront publiés le 27 avril 2007, après la clôture d'Euronext.

Avec 1 500 collaborateurs dans le monde, Lectra est leader mondial des logiciels, des équipements de CFAO et des services associés dédiés aux entreprises fortement utilisatrices de tissus, de cuir et de tissus industriels. Lectra s'adresse à un ensemble de grands marchés mondiaux, notamment la mode (habillement, accessoires, chaussure), l'automobile, l'aéronautique et l'ameublement.

Lectra (code ISIN FR0000065484) est cotée sur l'Eurolist (compartiment B) d'Euronext Paris.

Pour plus d'informations sur Lectra : www.lectra.com